



---

**ADOPTION DE RÈGLEMENTS MUNICIPAUX**

---

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, greffière-trésorière  
QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le **8 août 2022**, le conseil a adopté le règlement  
suivant :

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 2022-334 AMENDANT ET REMPLAÇANT LE  
RÈGLEMENT 2021-315 SUR LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS**

\*\*\*

AVIS est également donné que, le 29 juillet 2022, *Ministère des Affaires  
Municipales et de l'Habitation* a approuvé le règlement d'emprunt suivant :

**RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2022-329 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 585 000  
\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES  
MUNICIPALES ET DE L'HABITATION ACCORDÉE DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME TECQ**

-----

Ces règlements peuvent être consultés en ligne à l'adresse : [www.rougemont.ca](http://www.rougemont.ca) ou en  
faisant une demande par courriel à l'adresse : [dq@rougemont.ca](mailto:dq@rougemont.ca).

Donné à Rougemont, ce 12<sup>ième</sup> jour du mois d'août 2022.

Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale & greffière-trésorière

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Kathia Joseph, greffière-trésorière de la municipalité de Rougemont certifie sous mon serment  
d'office que j'ai publié le présent avis, en affichant une copie certifiée de celui-ci à deux endroits différents  
dans la municipalité le 12<sup>ième</sup> jour du mois d'août 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 12 août 2022.

Kathia Joseph, OMA  
Directrice générale et greffière-trésorière